

ASL La joie de vivre
3 Allée Fernand Raynaud
83400 — HYÈRES

Hyères, le 13 janvier 2023

<https://www.asl-jdv.fr>

asl.joiedevivre@orange.fr

LOTI INFOS N° 27

Vitesse, renforcement signalisation

Malgré la signalisation par panneaux et au sol indiquant la limitation de vitesse, certains endroits du lotissement posent un problème de sécurité pour les riverains du fait du non-respect de la limitation par certains colotis.

Il est difficile à ces riverains de sortir leur véhicule de chez eux du fait de la configuration des lieux qui masque la visibilité et de la vitesse excessive des véhicules qui peuvent surgir.

Deux endroits sont particulièrement dangereux en raison du manque de visibilité. Le tronçon situé après l'intersection avec l'allée Francis Blanche entre les N° 905 et 920 et le tronçon situé entre les N° 598 et le 653 du Boulevard du fait des deux virages consécutifs.

Par ailleurs, les tronçons rectilignes du boulevard sont favorables à une prise de vitesse nettement supérieure au 30 km/h.

Nous vous rappelons que deux animaux domestiques ont été percutés mortellement.

Des enfants peuvent sortir subitement en courant de leur maison et se retrouver sur la chaussée.

Au-delà de 30 km/h, tout véhicule ne peut s'arrêter sur le champ, l'accident est inévitable.

De tels accidents avec des enfants auraient des conséquences juridiques considérables pour les contrevenants.

Toutes les mesures prises à ce jour par le Syndicat — Bureau sont de nature à dégager sa responsabilité en cas d'accident.

Il nous a été demandé d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale une **question relative à la pose de ralentisseurs** sur le boulevard de la « La joie de vivre ».

La mise en place de ralentisseurs suppose au préalable d'obtenir **l'accord de la mairie et un vote positif en AG.**

Dans un premier temps, si un accord majoritaire des 5 membres du syndicat bureau est obtenu, en attendant qu'une décision soit prise pour la pose de tels ralentisseurs, nous disposerons sur les luminaires des tronçons concernés, un panneau « danger » avec le texte « sortie de garage visibilité réduite ».

Nous sommes à l'écoute de toute suggestion exprimée par les colotis pour faire face à cette situation de danger.

Travaux engagés depuis la dernière assemblée générale

Taille des lauriers et divers arbustes à l'entrée du lotissement et le long du boulevard de la joie de vivre.

Travaux prévus pour le 1 trimestre 2023

Les travaux de Défense Forêt Contre les Incendies (DFCI) seront entrepris fin février sur les deux parcelles concernées.

Renforcement de la signalisation : courant février.

Les travaux sur la voirie seront entrepris courant mars : avaloir, muret en gabions, réfection partielle allée F. Sardou.

Recouvrement des fonds et cotisations

Sur un total de 34 650 € à recouvrir, nous avons en banque la somme de 6732,38 €.

Avant fin février, l'appel de fonds de 100 € concernant les travaux DFCI devra être versé.

La cotisation de 250 € et la réserve financière de 35 € devront être versées avant fin mai.

Pour les membres du syndicat-bureau de l'ASL La joie de vivre, le Pdt A. Martin